

Le montant des droits d'engagement est fixé à **390 €** pour 2 personnes pour les 2 jours (hors hébergement).

Participation au prologue vendredi soir avec repas au restaurant « St Romary » : **42 € / pers.**

Possibilité de participer au samedi seulement : **290 €**

Il comprend :

- la prime d'assurance souscrite par l'organisateur,
- le carnet de route (road book),
- 2 plaques rallye,
- 2 panneaux de portière,
- 2 déjeuners le samedi midi,
- 2 dîners-soirée le samedi,
- 2 déjeuners le dimanche midi (si inscription 2 jours).

Règlement par chèque à l'ordre de « **Historique Auto-Passion Nancy** »
Tout bulletin d'engagement doit être accompagné de son chèque de règlement.
Les chèques seront remis à l'encaissement à partir du 11/05/2020.

	Quantité	Tarif
Engagement pour 1 voiture et 2 personnes		390 € (2 jours) ou 290 € (samedi seul)
Repas supplémentaire le samedi soir à 42 € par pers.	___ x 42 €	_____ €
Repas vendredi soir Restaurant « St Romary » 42 € par personne	___ x 42 €	_____ €
TOTAL		_____ €

ABANDON DE RECOURS : Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement de la **12^e Balade en Lorraine** et l'acceptons dans sa totalité. Le véhicule engagé sera en règle et assuré. Nous nous engageons à respecter le code de la route, les usagers de la route, les riverains des villages traversés et déclarons renoncer à tout recours contre l'organisateur

Le concurrent est le seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule ainsi que ceux pouvant être causés lors de la manifestation, ceux-ci n'étant en aucun cas la responsabilité de l'organisateur.

Fait à _____ Date ___ / ___ / 2020

Signature Pilote :

Signature Navigateur :